

## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Tampon, pour le nitrate

**Numéro de Produit:** 1473

**Autre Identification des Numéros de Produit:** 1473-1, 1473-16, 1473-32

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501

#### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



## Fiche de Données de Sécurité

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	97.55
Hydraté de sulfate d'aluminium	Al <sub>2</sub> (SO <sub>4</sub> ) <sub>3</sub> ·18H <sub>2</sub> O	594 g/mol	7784-31-8	1.73
Sulfate d'argent	Ag <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>	311.79 g/mol	10294-26-5	0.34
Acide sulfamique	NH <sub>2</sub> SO <sub>3</sub> H	97.09 g/mol	5329-14-6	0.25
Acide borique	H <sub>3</sub> BO <sub>3</sub>	61.83 g/mol	10043-35-3	0.13

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la** Peut provoquer une légère irritation.

**Peau:**

**Ingestion:** Diluer avec de l'eau ou du lait. Appelez un médecin si nécessaire.

Numéro de Produit: 1473

Page 2 de 11



## Fiche de Données de Sécurité

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Non inflammable, non toxique, non corrosif. Ne présente pas de risques significatifs pour la santé. Laver à l'eau les zones de contact. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une légère irritation.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Appelez un médecin si nécessaire.

## SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

## SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber à l'aide d'un produit approprié et éliminer conformément à la réglementation locale.

## SECTION 7: Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Acide borique (10043-35-3)	TLV-TWA	USA	2 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable particulate matter, listed under Borate compounds, inorganic)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide borique (10043-35-3)	TLV-STEL	USA	6 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable particulate matter, listed under Borate compounds, inorganic)	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide borique (10043-35-3)	TLV-TWA	USA	"2 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable particulate matter)" As Borate compounds, inorganic [RR-33876-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide borique (10043-35-3)	TLV-STEL	USA	"6 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable particulate matter)" As Borate compounds, inorganic [RR-33876-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide borique (10043-35-3)	TLV-TWA	USA	2 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable particulate matter)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide borique (10043-35-3)	TLV-STEL	USA	6 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable particulate matter)	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Sulfate d'argent (10294-26-5)	TWA	USA	"0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Ag)" As Silver soluble compounds [RR-00041-9]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Sulfate d'argent (10294-26-5)	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Ag)" As Silver soluble compounds [RR-00041-9]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sulfate d'argent (10294-26-5)	TLV-TWA	USA	0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Ag)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sulfate d'argent (10294-26-5)	TWA	USA	0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Ag)	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

#### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.



## Fiche de Données de Sécurité

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** 2.98 - 3.98

**Point de Fusion / Congélation:** Approximativement 0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.0

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

## SECTION 10: Stabilité et Réactivité

### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

## Fiche de Données de Sécurité

### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Alcalis, hydroxydes.

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (acide borique) 2660 mg/kg, (sulfate d'aluminium) > 9 gm/kg, (acide sulfamique) 3160 mg/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de dose létale ; LDLo, orale, Femme : 200 mg/kg (acide borique), effets comportementaux et gastro-intestinaux notés.

#### Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

#### Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

#### Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

#### Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

#### Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

#### Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

#### Toxicité pour la Reproduction:

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.



## Fiche de Données de Sécurité

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

**Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

### SECTION 12: Données Écologiques

**12.1. Écotoxicité**

N'est pas applicable.

**12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

**12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

**12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

**12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles

### SECTION 13: Données sur l'Élimination

**13.1. Méthodes de Traitement des Déchets**

Données non disponibles



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that includes Silver as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N740)" As Silver compounds [RR-00574-3]

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): 1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that includes Silver as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N740)

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Présent

#### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): "Environmental hazard" As Silver compounds [RR-00574-3]

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): "Present" As Silver compounds [RR-00574-3]

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): Danger environnemental

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "Present" As Aluminum soluble salts [RR-00021-5]

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Danger environnemental

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Présent

#### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Acide borique (CAS # 10043-35-3): "sn 0241" As Borate compounds, inorganic [RR-33876-1]

Acide borique (CAS # 10043-35-3): sn 0241

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): "SN 3008 500 lb TPQ (Category Code N740. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Silver compounds [RR-00574-3]

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): "sn 3008" As Silver compounds [RR-00574-3]

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): sn 3008

Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): SN 3008 500 lb TPQ (Category Code N740. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

Acide sulfamique (CAS # 5329-14-6): corrosif

Acide sulfamique (CAS # 5329-14-6): sn 1770

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): corrosif

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): sn 0068

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Acide borique (CAS # 10043-35-3): Présent (LIS)  
Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): Présent (LIS)  
Acide sulfamique (CAS # 5329-14-6): Présent (LIS)  
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Acide borique (CAS # 10043-35-3): Present (ACTIVE)  
Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): Present (ACTIVE)  
Acide sulfamique (CAS # 5329-14-6): Present (ACTIVE)  
eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Acide borique (CAS # 10043-35-3): 233-139-2  
Acide borique (CAS # 10043-35-3): 234-343-4  
Sulfate d'argent (CAS # 10294-26-5): 233-653-7  
Acide sulfamique (CAS # 5329-14-6): 226-218-8  
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): 233-135-0

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

## Fiche de Données de Sécurité

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

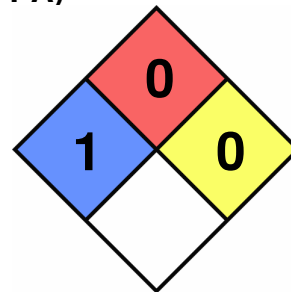
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 1  
**Inflammabilité:** 0  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2023-09-11

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.